

Judo, chez les lourds

# Aucun Japonais pour arrêter Sergi Novikov

par Jean-Pierre CHARBONNEAU

Il n'y a pas vraiment un compétiteur, pas même le Japonais, qui aurait pu battre hier le Soviétique Sergi Novikov, le nouveau champion olympique poids lourd de judo.

Cette opinion était partagée par presque tous les connaisseurs qui assistaient à la première journée des compétitions de judo au vélodrome. Pour eux, le fait saillant n'était d'ailleurs pas la victoire soviétique mais plutôt le tirage au sort qui a placé dans la même poule d'élimination l'Ukrainien Novikov, vice-champion du monde en 1975, et le Japonais Sumio Endo, champion du monde lors du tournoi de Vienne l'automne dernier.

En fait, la vraie finale n'a pas été la rencontre d'hier soir entre le Soviétique

et l'Allemand de l'Ouest Gunther Neureuther qui a mérité la médaille d'argent, mais plutôt le combat Novikov-Endo qui a ouvert le tournoi dans l'après-midi.

L'Allemand de l'Ouest Neureuther qui avait vaincu de justesse l'Américain Allen Coage, de loin le plus beau combattant de la journée, n'a pas duré deux minutes devant Novikov. Il a été rapidement — en une minute et 19 secondes — et magistralement projeté au tapis par un croc-en-jambe à la japonaise (o soto gari) de l'Ukrainien à la chevelure blonde.

Le militaire de l'Armée rouge avait préalablement eu beaucoup plus de difficulté contre le policier Endo. Plus aguerri, le Japonais n'avait pas donné une aussi belle ouverture au Soviétique.

Ce dernier a d'ailleurs remporté la décision des juges surtout grâce à son intelligence. Fin stratège, il a d'abord endormi Endo en ne faisant rien de bon avant la moitié de l'engagement. Il a cependant profité des dernières minutes pour ouvrir la machine et multiplier les attaques. Sa technique supérieure lui a permis de prendre le léger avantage, suffisant pour la victoire.

Comme l'Américain Coage, Sumio Endo a dû se contenter de la médaille de bronze. Agé de 25 ans, il espère toutefois se reprendre en 1980 et laver l'honneur du Japon qui, une fois de plus a été contraint de baisser pavillon devant un poids lourd étranger. À Munich, le titre avait été ravi par le Hollandais Ruska.

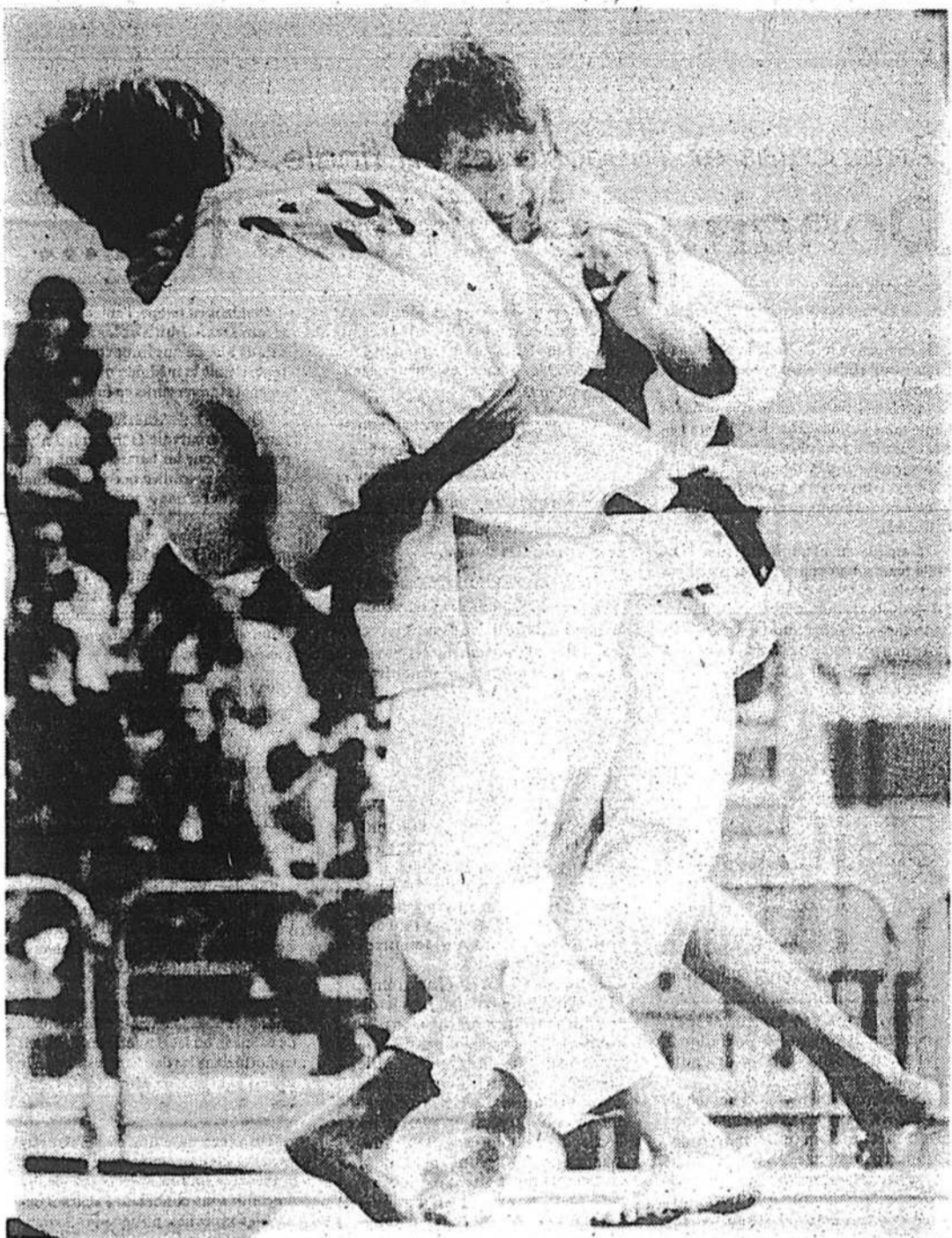
Quant à Allen Coage de Plainfield au New Jersey, il a annoncé qu'il prenait sa retraite. A 32 ans, Montréal était pour lui la dernière chance de décrocher une première place mondiale. Il devrait se consoler néanmoins en pensant qu'il a su démontrer hier, tout comme Novikov, que le judo chez les poids lourds pouvait être autre chose que du stupide tirailage de gros lourdeaux.

À ce propos, la piètre performance du géant de la Corée du Nord, J.G. Pak, médaille de bronze à Vienne, a dû lui faire perdre au judo toutes ses lettres de noblesse.

Le judo, c'est la voie de la souplesse. Il est noble et beau quand il est pratiqué avec agilité, rapidité et finesse. Lorsque les combattants recherchent le combat, bougent, virvoltent, attaquent, contre-attaquent, le spectacle qu'ils nous offrent est généralement emballant.

Malheureusement hier, tel n'a pas été le cas. La plupart des combats étaient ternes. Il n'y avait rien de bien surprenant, car c'est presque toujours la même chose lorsque les plus de 93 kilos s'affrontent sur le tatami.

Cependant, à voir plusieurs de ces ceintures noires, dans de multiples cas, utiliser plus la force de leurs bras et de leur poids — 358 livres, le Coréen du Nord — on peut s'interroger sur la place de telles exhibitions dans des compétitions de judo. Heureusement, la performance du Soviétique est là pour redonner espoir.



Le Soviétique Sergi Novikov (no 119) a remporté de façon décisive la médaille d'or de judo dans la catégorie des poids lourds. On le voit ici lorsqu'il a amorcé le croc-en-jambe à la japonaise (o soto gari) qui a fait craquer magistralement l'Allemand de l'Ouest Gunther Neureuther.

## Un spectateur attentif: M. Trudeau

Il y avait beaucoup de judokas hier au vélodrome olympique et pas seulement sur le tatami de compétition. L'un des plus attentifs étaient certes le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Assis non loin des estrades des journalistes en compagnie de la présidente de la Fédération libérale du Canada et de ses anges gardiens de la Gendarmerie royale, le premier ministre a passé de longs moments hier après-midi à savourer les combats des poids lourds du judo.

Venu se remettre dans l'ambiance des saines compétitions, M. Trudeau n'était pas là pour parler politique. Mais pour parler judo, il était disponible au dialogue.

La trêve olympique devant pouvoir servir à des échanges intéressants, on a pu voir hier après-midi un premier ministre et un journaliste, en terrain neutre discutant d'une passion commune.

Grâce à l'obligeance de bon amis de la Brigade des stuffeurs devenus gardes du corps olympiques, votre humble serviteur a pu franchir les cordons de sécurité et entamer un petit brin de jasette avec M. Trudeau. Il ne

faut pas croire que les agents ont manqué à leur devoir. Non, ils ont fait ça dans les règles, et très bien d'ailleurs.

Que dire maintenant de notre conversation, tout compte fait bien banale. Le premier ministre ne m'a pas annoncé de primeur et m'a encore moins confié de secret. Tout au plus m'a-t-il laissé voir son amour pour le judo, cette discipline où la taille n'a pas grande importance comme il me l'a fait remarquer en analysant la performance du soviétique Novikov devant le "petit" Japonais et le "grand" Coréen.

Pierre Elliott Trudeau ne fait plus de judo mais il lui arrive parfois de s'évader et se libérer sur un tatami. Il a appris avec Marc Scala, celui qui a enseigné à mon maître Paul Piacente. Un petit hommage en passant à deux hommes qui ont œuvré dans l'ombre.

Lorsque deux judokas parlent judo, le temps passe vite. La réalité étant ce qu'elle est, il a fallu mettre fin à ce qui venait à peine de débuter. Juste le temps en terminant pour M. Trudeau de me dire qu'il reviendra peut-être au vélodrome voir quelques Canadiens tenter de s'illustrer sur le tatami. (J.P.C.)

## Pourquoi être séparé de sa femme si longtemps? S'endetter?

# Le sport pour le sport, Gordon Bertie y croit

par Jean BEAUNOYER

Le sport pour le sport, qu'est-ce que ça veut dire? C'est à ça qu'a répondu Gordon Bertie entre deux cuillères de beurre pendant notre entretien à Marks Lake, 50 milles au nord de Thunder Bay, dans un camp que les bûcherons avaient cédé aux lutteurs de l'équipe nationale du Canada.

À 14 ans, il opta pour la lutte parce que trop petit, parce que trop léger pour se prendre pour Maurice Richard ou Sam Etcheverry. Mais il y a sûrement plus: je repose la question: pourquoi la lutte? "C'est naturel à l'homme de compétitionner. J'ai déjà été extrêmement agressif. Avec le temps je suis devenu plus raisonnable mais je suis toujours compétitif dans tout ce que je fais. Honnêtement, je pense que je ne fais rien de bon sans compétition, c'est ça ma nature."

Sa femme me dira de lui qu'il est une boule de feu. Les autres parleront de mouvement perpétuel. Moi j'aurais envie de parler d'agressivité, mais de cette agressivité qui permet de survivre sur le matelas et aussi d'abattre les obstacles d'une route longue d'années de sacrifices et de privations matérielles.

"À la base, il y a toute une contradiction dans le sport. Alors que le sport est supposé faire de celui qui le pratique un être plus épanoui, plus accompli, il faut, pour réussir, s'isoler de tout le reste. Pendant des années, j'ai partagé mon temps entre les études et la lutte. Je n'ai pas pu travailler pour payer mes études et j'ai fait des dettes. À certains moments, je me suis posé des questions.

"Pourquoi tout ça?" "Pourquoi être séparé de ma femme si longtemps? (Tu sais, ça fait sept semaines qu'on s'est pas vu.)"

"Pourquoi donner tellement de son temps à un sport qui ne paye pas et qui ne vous fera jamais vivre?"

En effet, pourquoi? Pour une médaille? Pour quelques heures d'ivresse? Pour quelques lignes dans les journaux? Pour nous, mangeurs de chips, buveurs de Pepsi bien assis sur nos fesses, on ne comprendra jamais tout à fait cette réponse.

"Mais malgré tout ça, il y a des choses plus importantes. Pour moi, l'important c'est le défi contre soi-même. Je veux savoir si je suis le meilleur lutteur au monde. Je le crois évidemment et je veux me le prouver. En compétition, on ne se bat pas contre quelqu'un

mais contre soi, contre l'horloge, contre ses propres exploits.

"J'ai lu beaucoup sur l'histoire de l'Olympisme et, même si certains idéaux ont été détériorés, il n'en demeure pas moins que le potentiel est toujours là. Moi, je crois beaucoup en l'idéal olympique et l'amitié internationale, c'est vrai. J'ai compétitionné avec des gens de tous les pays et, même si je

ne connaissais pas leur langue, je me suis fait bien des amis parmi eux. On ne se dit pas un mot mais ça me fait quelque chose de leur serrer la main."

Le 28 août, Gordon aura 28 ans, une

année chanceuse à ce qu'on dit. À ce moment-là, il sera à l'université Lakehead à Thunder Bay en train de terminer une maîtrise en éducation physique avec spécialisation en "coaching".

le seul programme du genre au Canada. À ce moment-là, il sera médaillé ou dixième ou... "Tout peut arriver. Je fais actuellement tout ce qui est en mon pouvoir pour aller chercher une médaille d'or mais, dans le sport, il faut apprendre à gagner et aussi à perdre. Mais Dieu sait que je suis mauvais perdant."

"Si tu gagnes la médaille d'or, qu'est-ce que tu fais?"

"Je pense que je vais pleurer."

"D'accord! Maintenant, si tu gagnes la médaille d'argent?"

"Là, c'est certain que je vais pleurer."

Donc, pas de complexe. Au fait, pourquoi en aurait-il? Champion de la coupe du Monde en 1975, alors que personne ne s'y attendait, sixième à Munich bien avant qu'une subvention de l'AOC lui permette enfin de s'entraîner à temps plein en plus de le faire compétitionner sur la scène internationale, Gordon Bertie connaît maintenant sa lutte et son monde. Lorsqu'on lui parle du succès des Soviétiques, il sait de quoi ça retourne.

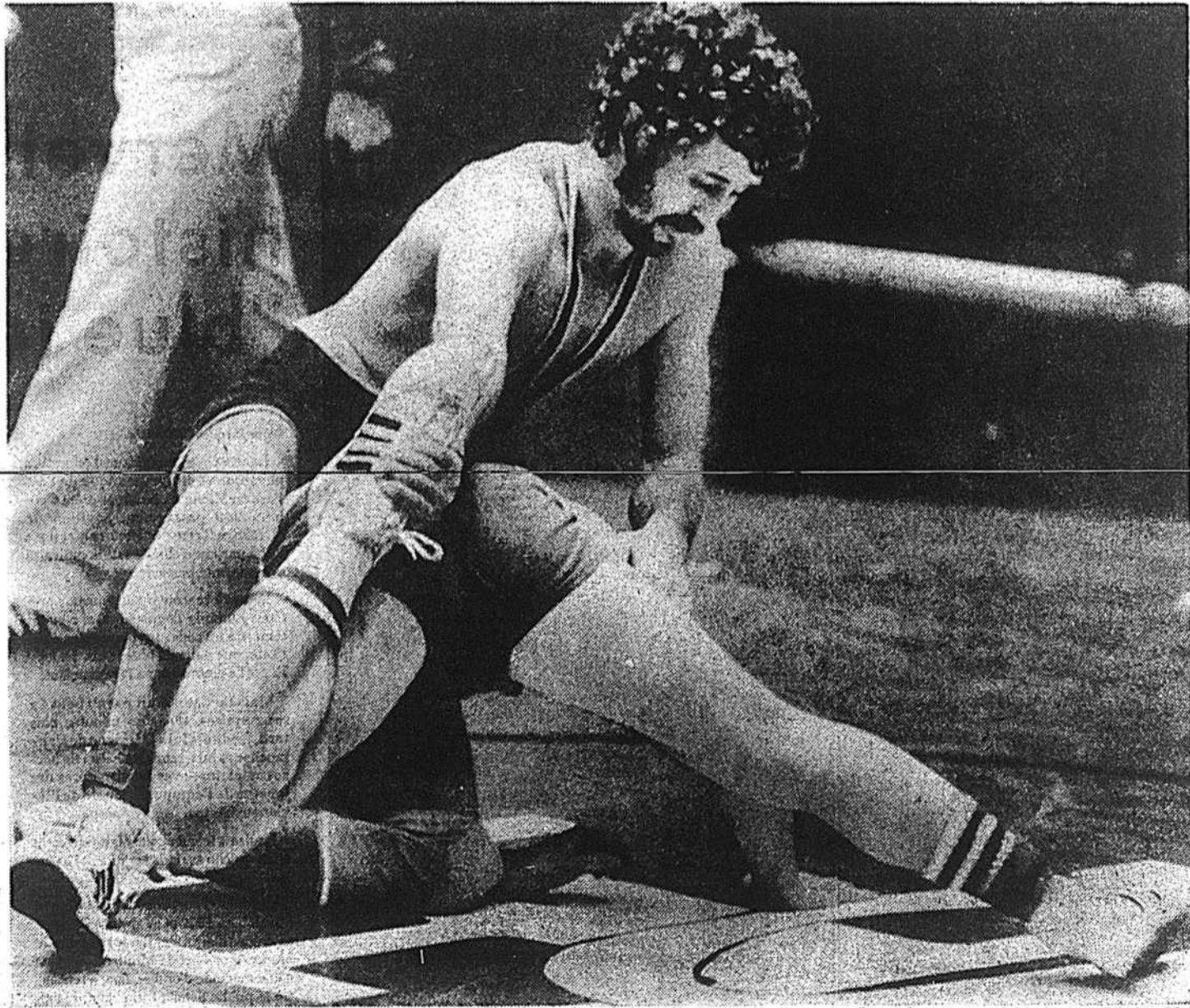
"La raison de leur succès? Ce sont des athlètes à temps plein. Ils n'étaient pas, eux, d'aller chercher une maîtrise en éducation physique comme moi parce que j'ai besoin de ça pour trouver un emploi et en vivre. Lorsqu'ils sont sur l'équipe nationale, ils gagnent automatiquement le salaire d'un ingénieur. À chaque tournoi majeur qu'ils gagnent, ils ont un boni."

"Je ne veux pas mentionner de noms, mais un athlète soviétique m'a déjà demandé ce que j'avais reçu quand j'avais obtenu une médaille dans un tournoi. Quand je lui ai dit que je n'avais pas eu un cent pour ça, il ne voulait pas me croire."

"J'ai vu aussi un autre lutteur poids lourd de la Roumanie recevoir une liasse de billets tout juste après avoir remporté un tournoi."

Et l'argent, Dieu sait que Gordon en a manqué. Un pied à Montréal, l'autre à Thunder Bay; une petite folie dans un restaurant, quelques disques de Carole King et toujours les Jeux et le pain. L'an prochain il y ajoutera le beurre, oubliera peut-être qu'il a été 14 ans de temps à la diète et regrettera sûrement le camp de bûcheron où nous étions alors que le soleil brillait comme de... l'or.

(P.S. Les compétitions de lutte en style libre débutent aujourd'hui au centre sportif Maisonneuve, à 10 heures).



Gordon Bertie a accumulé plus de \$6,000 de dettes, dans son désir de remporter une médaille d'or olympique dans la lutte libre. Bertie, qu'on voit ici au moment où il a défait Ken Robinson lors des championnats canadiens à Vancouver, a déjà battu cinq des sept meilleurs lutteurs au monde.



# Dans les hôpitaux Le retour à la normale prendra du temps

par Nicole BÉAUCHAMP

Les malades n'entreront pas à pleines portes dans les hôpitaux parce que les infirmières retournent au travail. Depuis le printemps dernier, les grèves ont ankylosé les services hospitaliers. La reprise des activités normales, encore qu'entravées par l'arrêt de travail des employés paramédicaux (CSN), se fera graduellement au cours des prochains jours.

Un survol de la situation dans laquelle se retrouvent les grands hôpitaux francophones de Montréal les plus durement touchés par le conflit des infirmières, indique en effet que l'on procédera plutôt par étapes. Ces mêmes hôpitaux — Sacré-Coeur de

Cartierville, Saint-Luc, Sainte-Justine et Hôtel-Dieu pour les nommer — se heurtent maintenant à la grève illégale des techniciens en radiologie et en laboratoire. Un hôpital sans services de diagnostic ou jouer à la devinette avec les symptômes des malades, c'est à peu près la même chose.

Les services d'urgence de ces quatre hôpitaux, fermés depuis un bon moment, fonctionneront donc au ralenti, pour ne pas dire qu'en certains cas ils entrebâilleront leurs portes aux malades ambulants seulement. Les admissions électives des patients, le fonctionnement des cliniques externes dépendront aussi du type d'examen radiologique requis.

"Même avec le retour au travail

des infirmières, nous ne pourrions offrir un service complet à l'urgence, affirme Mlle Gianetti, secrétaire générale de l'hôpital du Sacré-Coeur. Nous ouvrirons d'abord les services d'urgence aux malades ambulants seulement." Cette institution compte actuellement 30 malades. Les autorités médicales ont établi une liste de priorité afin de réadmettre graduellement des patients qui attendent leur hospitalisation depuis des mois. "Il faut réorganiser les équipes de travail", souligne Mlle Gianetti.

L'hôpital Saint-Luc remet en marche, aujourd'hui, ses cliniques externes. Un comité spécial scrutera demain la liste des malades et les admissions, se feront selon le degré de

gravité des cas. "Il va falloir, a dit M. Jean-Claude Deschênes, directeur général de Saint-Luc, faire l'équation entre la radiologie nécessaire aux cas hospitalisés, aux cliniques externes et aux services d'urgence." On espère "remplir" 400 lits sur une possibilité de 700 d'ici une semaine, alors que le taux d'occupation actuelle se chiffre à 15 pour cent.

A l'hôpital Sainte-Justine, on étudie la situation. On vise d'abord à rouvrir le service d'obstétrique dont la longue paralysie a entraîné la congestion d'hôpitaux anglophones. On songe, en deuxième lieu, à recevoir des malades ambulants seulement à l'urgence, pour ensuite dispenser complètement

des services d'urgence. "Nous ne discutons pas d'admissions électives pour le moment. Ce genre d'admissions implique des investigations poussées qui demandent des services diagnostic."

L'hôpital Sainte-Justine compte une quarantaine de patients. Un porte-parole de la direction estime que l'on pourrait relever le taux d'occupation à 450 malades pour 760 lits disponibles, si la grève des techniciens en radiologie et en laboratoire ne persistait pas.

Affrontant le même obstacle, l'administration de l'hôpital Hôtel-Dieu décidera aujourd'hui si elle donnera le feu vert à l'ouverture de ses services d'urgence. On fige un programme

de réadmission des malades par le biais d'une liste prioritaire. "La sélection sera difficile en raison des examens radiologiques requis, a opiné M. Colpron, directeur adjoint. Nous tenterons d'organiser un système où les malades arriveraient à l'hôpital avec leur dossier radiologique en recourant aux cliniques privées. Mais cela dépend des pathologies, de l'équipement spécialisé."

Selon lui, à cause de la période de vacances du personnel hospitalier, l'hôpital ne pourrait, demain, élever son taux d'occupation à plus de 50 pour cent, même si la grève des techniciens se réglait.

# Hydro: seule la région des Laurentides connaît encore une situation difficile

Tandis que plusieurs pannes d'électricité étaient réparées hier à la suite d'un ralentissement dans les grèves tournantes des employés de l'Hydro-Québec membres du Syndicat canadien de la fonction publique, le juge

Maurice Lagacé, de la Cour supérieure du Québec, prolongeait jusqu'à 18 heures aujourd'hui une injonction temporaire interdisant à ces travailleurs de faire la grève.

Le juge n'a pas voulu se prononcer

pendant sur la demande d'une injonction permanente, voulant poursuivre les audiences à ce sujet. Un porte-parole syndical, Claude Morrisseau, a déclaré cependant qu'une injonction

permanente ne changerait rien à la stratégie du syndicat.

Entre-temps, les réparations allaient bon train hier, ce qui faisait dire à un porte-parole de la société d'Etat que la situation était

normale dans l'ensemble de la province.

**Les Laurentides**

Une exception subsiste toutefois. Il s'agit de la région des Laurentides, qui réunissait à elle seule à 17 heures, hier, au moment du dernier relevé effectué par l'Hydro-Québec, plus de la moitié de toutes les pannes signalées dans tout le Québec.

En effet, 365 des 698 pannes rapportées en fin d'après-midi d'hier dans tout le Québec frappaient la région des Laurentides, y privant d'électricité 10.596 des 17.155 abonnés touchés dans l'ensemble du réseau.

La région Laurentides de l'Hydro-Québec est un vaste territoire dont le centre géographique serait situé approximativement à Mont-Laurier et qui englobe notamment au sud les villes de Hull, Lachute, l'île de Laval, Saint-Jérôme, Repentigny, Joliette et Berthier.

La plupart des principaux centres situés dans les autres régions du Québec, tels Montréal, Québec, Sherbrooke, de même que les villes de l'Abitibi, du Saguenay, de la Côte-Nord et de la Gaspésie, n'étaient guère touchés en fin d'après-midi par les pannes d'électricité.

**Peu de débrayages**

A Montréal, par exemple, on ne signalait que 48 pannes affectant 517 abonnés, ce qui ressemble à une situation normale. Et c'était sensiblement la même chose pour les régions du Saguenay, du Richelieu et de Matapédia (la Gaspésie), où l'on ne rapportait respectivement que 43.139 et 74 abonnés privés d'électricité.

Quant à la région de la Mauricie, elle se trouvait dans une moyenne relativement moins confortable, avec 42 pannes et 1.313 abonnés affectés.

Presque tranquille au chapitre des pannes, la journée d'hier fut aussi à peu près paisible au niveau des débrayages des employés syndiqués de l'Hydro-Québec.

Selon le porte-parole de l'Hydro, les techniciens, employés de bureau et hommes de métier ont travaillé dans presque toutes les régions du Québec, sauf, grosso modo, au siège social et dans les bureaux de la Place Dupuis, à Montréal, et dans les régions du Saguenay, de Québec et de la Manicouagan. Dans certaines autres régions, seuls quelques groupes bien définis d'employés n'étaient pas au travail.

# La parité... Encore mille grévistes

par Claire DUTRISAC

La grève de 1.000 techniciens en radiologie (600) et en laboratoire (400), qui a commencé le 18 juin dernier, continue, empêchant les hôpitaux de reprendre leur rythme normal durant la saison estivale.

Quelque 25 hôpitaux du Québec, dont 14 à Montréal, sont touchés par cette grève de l'Alliance des paramédicaux qui, refusant l'entente de principe conclue avec le Front commun (CSN) dont elle fait partie, réclame la parité de salaire avec les infirmières.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, l'Alliance a fait part de sa détermination de "continuer la lutte jusqu'à la victoire".

La présidente, Mme Gisèle Carrière, et M. Pierre Lamarche, porte-parole du Cartel des Affaires sociales, sont prêts à négocier et attendent un signe de la partie patronale.

**La parité**

La parité réclamée existe depuis au moins 20 ans; elle est, affirme l'Alliance, parfaitement justifiée par une formation équivalente et une complexité de tâches parfaitement comparable. Mais on n'exige pas des techniciens une disponibilité aussi grande que celle des infirmières. A cela, Mme Carrière ajoute: "Nous sommes l'un des rares syndicats à qui l'on impose des heures supplémentaires obligatoires. Nous devons parfois travailler seize heures d'affilée, sans pouvoir refuser, et cela, parce que le personnel paramédical n'est pas suffisamment nombreux pour couvrir les trois quarts de travail. Il y a pénurie de techniciens comme d'infirmières."

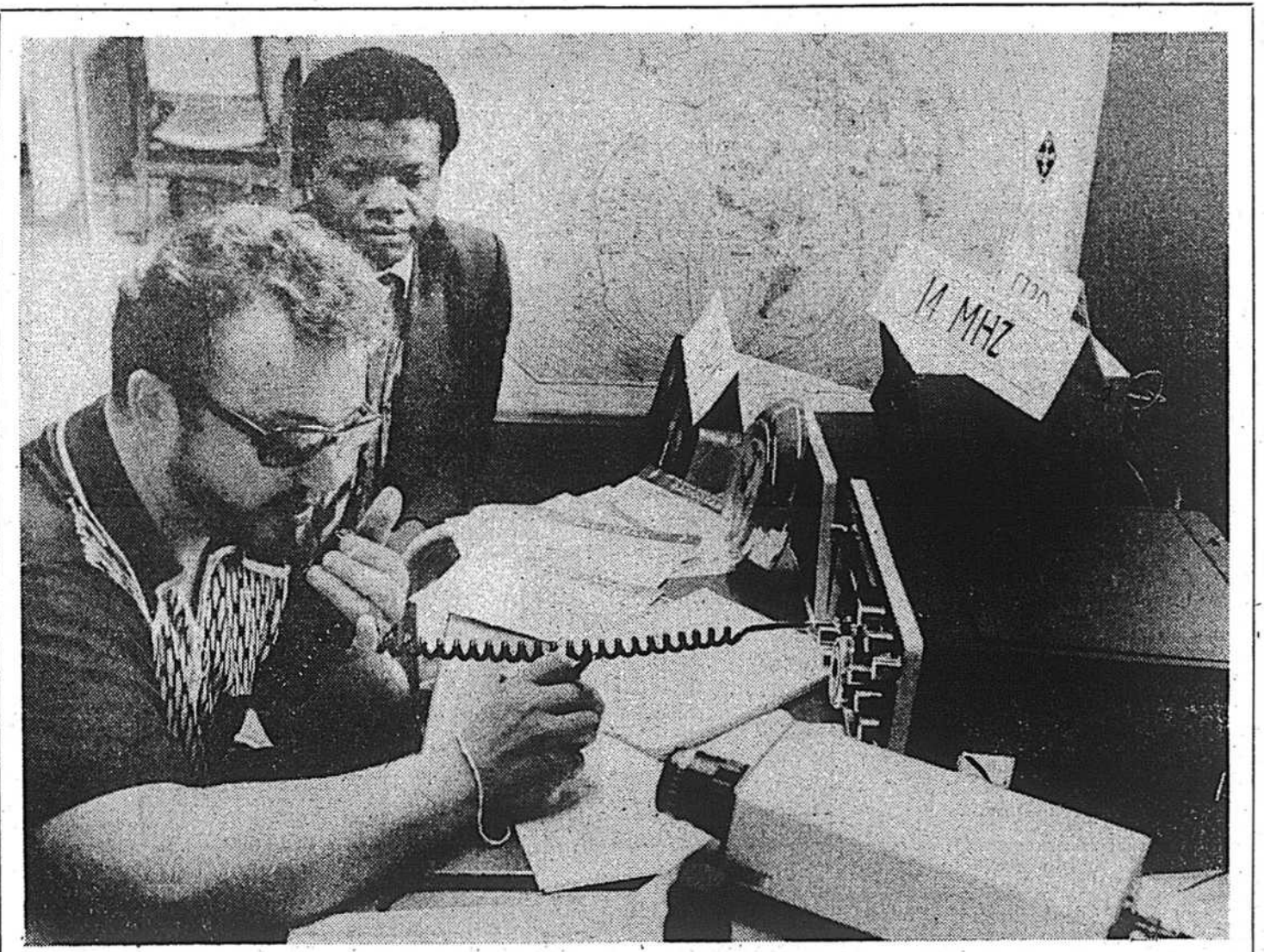
Selon l'Alliance, le gouvernement tente de créer un écart de quatre pour cent entre les deux groupes, "risquant ainsi d'augmenter de façon sérieuse les problèmes de recrutement qui existent déjà au niveau des techniques médicales".

**Montants minimes**

Les montants nécessaires pour parvenir à la parité, soutient l'Alliance, sont relativement minimes par rapport à la masse globale (pas même un million par année) mais représentent, pour les techniciens, des sommes appréciables.

Le Front commun, avant son entente de principe avec la partie patronale, reprochait au gouvernement de ne pas tenir compte des montants forfaitaires qu'il versait pour soulever le pourcentage des augmentations consenties aux infirmières. Aujourd'hui, l'Alliance suit entre le salaire des infirmières et le même cheminement. L'écart, celui des techniciens, représenterait en moyenne \$500 par année.

L'Alliance veut que les montants forfaitaires qui, en fait, diminuent cet écart soient inclus dans l'échelle salariale. Des calculs avaient établi cet écart à \$2.20 par semaine, compte tenu de ces montants forfaitaires.



Alex Rotondo et Robert Abraham donnent bénévolement de leur temps pour communiquer les messages des athlètes à leurs familles autour du monde. La radio-amateur des Olympiques, CZ20, est en opération 24 heures par jour.

# CZ20 parle à 40 pays

par Andrée LABEL

"J'ai décidé de ne pas épouser votre fils." C'est ainsi qu'un athlète roumain annonça cette semaine aux parents de son fiancé, à Bucarest, que le mariage prévu n'aurait pas lieu.

Ce message a pu être transmis en un temps record grâce à RASO qui a installé sa station de radio-amateur CZ20 au collège Marie-Victorin pour le temps des Olympiques.

Chaque jour, une trentaine d'athlètes font ainsi parvenir des messages à leurs parents et amis dans leur pays d'origine. "Après un départ assez lent, explique le directeur M. Albert Daeman, CZ20 est maintenant très populaire auprès des athlètes. Et nous prévoyons une importante augmentation du nombre des messages au cours des prochains jours car les athlètes préfèrent terminer leurs compétitions avant de communiquer avec les leurs."

Les messages sont très variés. Une jeune fille a rassuré sa mère qu'elle continuerait les compétitions malgré un pouce cassé. Un autre demandait qu'on lui envoie de l'argent ou prend des nouvelles de son fils malade.

Les athlètes disposent d'installa-

tions au Village olympique pour enregistrer leurs messages qui sont par la suite transmis aux opérateurs de CZ20.

A l'occasion, les athlètes se rendent aussi au collège Marie-Victorin pour converser directement avec leurs parents. La semaine dernière, après avoir établi la communication avec un petit village de Venezuela, Barquisimeto, un policier s'est chargé de retrouver le père de l'athlète dans le village pour venir converser avec son fils présentement à Montréal.

CZ20 est maintenant en opération, 24 heures par jour, grâce à des opérateurs bénévoles qui viennent de partout à travers le Québec et même des autres provinces. Depuis le début des Jeux, plus de 3500 cartes QSL (cartes postales attestant l'établissement d'une communication) ont été envoyées partout dans le monde.

"Les radio-amateurs du monde entier veulent communiquer avec CZ20 puisque c'est une station qui quittera les ondes dès la fin des Olympiques", explique M. Daeman.

Toutefois les messages des athlètes peuvent être transmis dans une quarantaine de pays seulement puisqu'ils s'adressent à une tierce personne. La plupart des pays ont une loi interdisant ces communi-

cations demandant un intermédiaire afin de ne pas nuire à la rentabilité des entreprises publiques de communication.

Toutefois, pour le temps des Olympiques, certains pays ont conclu une entente avec le Canada autorisant ces communications. Cela implique la mise sur pied d'une station semblable à CZ20 dans chacun des pays afin de recevoir et ensuite transmettre les messages aux familles des athlètes.

CZ20 peut communiquer en 13 langues différentes. Les plus fréquemment utilisées sont cependant le français, l'anglais, l'espagnol, le roumain et le portugais. Les messages peuvent être transmis de trois façons, c'est-à-dire vocalement, visuellement ou par télégraphie aux heures où il y a beaucoup d'interférence.

Outre la station internationale, RASO a aussi une section pour les communications locales. C'est ainsi que l'on a pu suivre le parcours de la flamme olympique et l'épreuve cycliste présentée sur le circuit Fairview.

RASO rendra aussi de grands services pour l'épreuve du marathon.

Les athlètes participant aux Jeux olympiques à Kingston peuvent aussi transmettre des messages

par la station VE3KZ/3 située sur le site olympique.

A venir jusqu'à maintenant les athlètes de l'Amérique du sud sont ceux qui ont le plus utilisé CZ20. Ils sont suivis de près par les athlètes des Etats-Unis et de l'ouest du Canada.

Trois sujets sont formellement interdits dans les messages: la religion, les affaires et la politique. Mais CZ20 n'a pas encore eu à censurer aucun message.

"La radio-amateur a surtout un côté humain, dit M. Daeman. C'est un service non commercial de communications qui a pour but d'assurer la bonne entente internationale."

Les opérateurs qui travaillent à CZ20 sont tout à fait emballés. Plusieurs vous diront qu'en dix ou quinze ans d'opération, ils n'ont jamais eu autant de plaisir à établir des communications outre-frontières.

Même si, en principe, CZ20 perdra son identité avec la fin des Olympiques, M. Albert Daeman se demande s'il n'y aurait pas lieu de constituer un groupe permanent afin d'effectuer un travail semblable lors des manifestations internationales qui se tiendront à Montréal dans le futur. Mais pour l'instant, place aux messages des athlètes.

**OUVERT JUSQU'À 21 h 30 CE SOIR**

**PLACE VERSAILLES**

Le centre commercial régional le plus près des Jeux olympiques  
125 magasins incluant  
La Baie, Pascal, Miracle Mart

Est, rue Sherbrooke angle Hippolyte-Lafontaine

**RADISSON**

**Huile de chauffage**

**Fraude: des poursuites contre 30 personnes**

A la suite d'une enquête menée l'hiver dernier par l'unité des crimes économiques de la Sureté du Québec à Montréal sur de présumées fraudes dans le commerce du fuel domestique, des poursuites ont été entamées hier contre 30

personnes, qui devront répondre à 92 accusations.

Les poursuites pour recel, complot, fraude et vol ont été intentées dans les districts judiciaires de Cowansville, Beauharnois, Joliette et Montréal.

Selon la police, les consommateurs ont perdu des centaines de milliers de dollars dans cette opération.

Un équipement spécial qui empêchait le fuel de sortir du camion mais qui

actionnait le compteur avait, semble-t-il, été installé sur les véhicules de livraison. Les coupables seraient les sous-traitants qui effectuaient leur travail pour le compte de grosses compagnies.

Selon les accusations portées aujourd'hui, ces commerçants demandaient le plein prix à leurs clients et pouvaient également accumuler des quantités appréciables de fuel qu'ils revendait à bas prix à des sociétés indépendantes.

**Le rapt des 26 écoliers**

**Recherché par la police, James Schoenfeld aurait tenté de se réfugier au Canada**

SAN LEANDRO, Californie (AP) — James Schoenfeld, 24 ans, l'un des deux jeunes gens recherchés relativement à l'enlèvement de 26 écoliers et de leur chauffeur, le 15 juillet, avait tenté de pénétrer au Canada quatre jours après le kidnapping.

Le shérif du comté d'Alameda, Tom Houchins, a révélé que la Gendarmerie royale du Canada l'avait appelé hier pour l'informer que Schoenfeld s'était présenté le 19 juillet au poste frontière de Lau-

rier, en face de Colville, dans l'Etat de Washington. Il était seul et déclara qu'il voulait se rendre aux Jeux olympiques de Montréal.

L'agent Brian Flemming, du détachement de Christina Lake, en Colombie-Britannique, de la GRC, a précisé qu'il avait personnellement interrogé Schoenfeld après que les gardes-frontières eurent trouvé dans sa voiture, une Chrysler 1963, un revolver semi-automatique de calibre .25, un revolver automatique de

même calibre, un fusil de calibre .44 et chargement par la gueule et un fusil de calibre .58 se chargeant également par le canon.

Schoenfeld racheta les armes au service des douanes pour \$75, montant de l'amende encourue pour avoir tenté de les introduire illégalement au Canada, et repartit pour les Etats-Unis sans préciser son point de destination.

Les douaniers trouvèrent également dans la voiture des

papiers d'identification au nom de Frederick Woods, 24 ans l'autre suspect recherché dans cette affaire, mais une vérification faite auprès des autorités américaines et canadiennes ayant révélé qu'aucun des deux jeunes gens n'était recherché à ce moment-là, Schoenfeld fut autorisé à repartir.

Entre-temps, on apprend que le frère de Schoenfeld, Richard, âgé de 22 ans, qui s'est rendu à la police vendredi dernier, comparaitra en

cour jeudi à Chowchilla, la petite ville où les enfants furent enlevés, en dépit des craintes que son avocat avait formulées pour sa sécurité.

"Le climat émotif dans le comté de Madera à l'heure actuelle, avait dit l'avocat, est tel qu'une personne accusée de crimes aussi graves contre des enfants dans une communauté étroitement liée comme celle-ci ne peut espérer être entendue impartialement, ni même se considérer en sécurité."

**Des conditions strictes**

**Jean-Guy Dubois remis en liberté sous cautionnement**

par Georges LAMON

Jean-Guy Dubois, accusé avec Jacques Ouimet, du meurtre de Jean-Guy Fournier, et dont le procès s'est terminé sur le désaccord du jury, en mai, a pu reprendre sa liberté, hier, sur la foi de la signature de deux personnes solvables qui devront garantir chacune \$25,000.

C'est la deuxième requête en liberté provisoire présentée par l'avocat de Jean-Guy Dubois, Me Sidney Leithman, la première, en octobre 1975, avait été rejetée.

Toutefois, le juge Charles A. Phelan, de la Cour supérieure, juridiction criminelle, a soumis l'accusé à une série de conditions inhérentes à sa libération et qui devront être strictement respectées.

Ainsi, Jean-Guy Dubois devra se présenter chaque lundi à la police de la CUM et ne pourra quitter le district judiciaire de Montréal. Par ailleurs, il ne pourra posséder d'arme et devra demeurer avec sa femme et ses deux enfants entre 23 heures et sept heures.

Parmi les autres conditions figure l'acceptation formelle par l'accusé d'un emploi qui lui avait été offert et l'interdiction de communiquer avec les témoins dans son nouveau procès pour meurtre. De plus, il ne devra pas s'associer avec des personnes possédant un dossier criminel.

Le juge Phelan, précisant à Dubois qu'il n'avait pas de quoi être "fier" de son dossier, a cependant fait remarquer que depuis 14 ans l'accusé n'avait eu qu'une condamnation minimale pour voies de fait.

Rappelons que Jean-Guy Dubois avait obtenu un nouveau procès qui doit s'ouvrir aux Assises de septembre, à la suite d'un désaccord du jury, composé de sept hommes et de cinq femmes, jury qui avait délibéré quatre jours, en mai.

Quant à Jacques Ouimet, gérant de l'hôtel Iroquois où la victime travaillait comme serveur de table, et coaccusé dans cette affaire de meurtre, il n'a pas eu la même chance que Jean-Guy Dubois.



Jean-Guy DUBOIS

En effet, le juge Yves Forest de la Cour supérieure a rejeté en juin une nouvelle demande de Ouimet pour obtenir sa liberté provisoire. Ouimet est donc toujours incarcéré depuis le 23 octobre 1975.

**Les grévistes de la CTCUQ font appel à Québec**

QUEBEC (PC) — La partie syndicale réclame l'intervention du ministère du Travail, dans le conflit des transports en commun de la région de Québec.

C'est ce qu'indique un communiqué émis conjointement hier par le syndicat des employés de garage et celui des employés de bureau de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Le communiqué accuse la partie patronale, notamment son président, M. Pierre Mathieu, de donner des manifestations intempestives de son autorité et lui reproche de

se réfugier derrière des prétextes pour ne pas négocier.

"Déjà, affirme le communiqué, les syndiqués ont accepté d'interrompre le front commun de leurs deux syndicats pour enlever au président de la CTCUQ ses derniers motifs de ne pas négocier."

En effet, au début de la semaine dernière, M. Mathieu avait déclaré "ne pas vouloir parader devant les yeux syndiqués réunis".

Or, selon les deux syndicats affiliés à la centrale des syndicats démocratiques, la partie patronale se retranche maintenant derrière la réticence manifestée par les syndiqués,

devant une réforme des services de transports en commun mise de l'avant par les maires des municipalités de la région.

Le conflit persiste maintenant depuis trois semaines ayant entraîné, outre la mise à pied temporaire des chauffeurs d'autobus, l'interruption des services de transports en commun dans la région du Québec métropolitain.

Les négociations s'achoppent sur les questions de primes à la classification et à la compétence et celles des allocations réclamées par les salariés pour leurs vêtements de travail et leurs outils.

**Accident mortel à Laval**

Un accident mortel est survenu vers 17h hier à l'angle des boulevards Cléroux et Labelle, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Une voiture a dérapé sur la chaussée glissante, a traversé le terre-plein et est allée emboutir une autre automobile venant en sens inverse.

La victime est M. Serge Archambault, âgé de 21 ans, du 72 rue Desroches, à Chomedey, qui conduisait le premier véhicule.

**Soufrière de nouveau en ébullition**

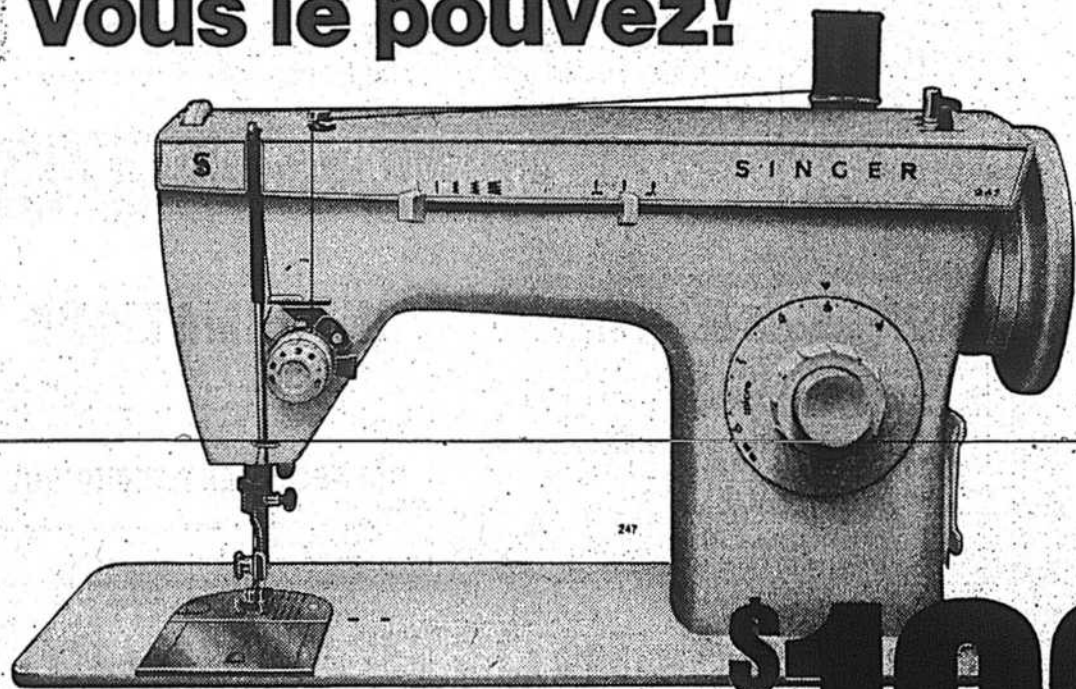
POINTE-A-PITRE (AFP) — La soufrière a grondé longuement dimanche et, en fin d'après-midi, a projeté des cendres volcaniques par les crevasses occasionnées le 8 juillet dernier.

Ces manifestations ont été suivies d'une série de secousses nombreuses, mais d'une faible intensité. Le rythme, qui était au début d'une secousse par minute, puis d'une toutes les 3 ou 4 minutes, s'est

atténué hier vers 1 heure du matin. Ce nouveau phénomène a provoqué la panique d'une dizaine de familles de la région de Matouba, toute proche du volcan.

**Si vous pouviez acheter une machine à coudre ZIGZAG Singer qui fait les boutonnieres, coud les boutons, surjette et reprise pour seulement \$109 ce serait une bonne affaire.**

**Maintenant vous le pouvez!**



**\$109**

La vente se termine samedi!

**SINGER**

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants. Chez Singer vous en obtenez toujours plus pour votre argent.



Fameuse canette à l'avant Singer.

Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltée.

**SALLES DE JEU SPÉCIALES**

Augmentez la valeur de votre maison et la joie de votre famille par la même occasion. Nous vous offrons un vaste choix d'aménagements et de styles. Visitez notre salle d'exposition dès aujourd'hui.



Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS

HORAIRES DE LA SALLE D'EXPOSITION  
Lundi au mercredi 9h - 17h  
Jeudi et vendredi 9h - 20h  
Samedi 9h - 18h Dimanche 11h - 17h

ENTRÉE SUR LE CÔTÉ DROIT DE L'ÉDIFICE CESCO

- RAJOUTS
- PARÈMENTS
- ALUMINIUM
- MANSARDES
- CUISINES
- ISOLATION
- DE SOUS-SOL
- SALLES DE BAINS
- CHARPENTRIERIE
- CIMENTATION
- LUCARNES
- CHÈNEAUX
- GARAGES
- SALLES DE JEU (1, 2 et 3 unités)
- CUISINES
- BIBLIOTHÈQUES
- BUREAUX
- SALLES DE JEU
- TOITURES
- CONTRE-FENÊTRES



**SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN 482-0600**  
4058 OUEST, RUE JEAN-TALON  
QUVERT LE DIMANCHE, AUCUN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

# Roger Gravel a passé sa vie à aider les pompiers

par Jacques GAGNON

Des pompiers avaient des sanglots dans la voix lorsqu'ils ont appelé à LA PRESSE, hier après-midi, pour annoncer le décès de M. Roger Gravel, 60 ans, un des fondateurs des Pompiers auxiliaires de Montréal, en 1944, et du musée des pompiers.

Lorsqu'on passe presque toute sa vie à aider les pompiers, comme l'a fait M. Gravel, on ne peut faire autrement que de laisser un profond souvenir dans ce milieu.

Issu d'une famille de pompiers, il avait occupé le poste d'opérateur d'alarme au Service d'incendie de Montréal, jusqu'à ce qu'une crise cardiaque l'oblige à prendre sa retraite.

Son père avait été pompier pendant 40 ans et c'est de là que lui était venu son engouement pour ce métier. Il faut dire qu'il avait pris contact très jeune avec l'atmosphère dramatique des scènes d'incendie car dès l'âge de quatre ans, il allait porter des chaussettes de rechange à son père, sur les lieux d'incendie.

Roger Gravel voulait bien devenir pompier, mais pendant les années 1931-39, la Ville n'a pas embauché de nouveau personnel. Avant de devenir opérateur d'alarme, il conduisait des tramways et son ami Roland Carrière, qui est président des Pompiers auxiliaires, se plaît à raconter qu'il lui arrivait d'arrêter son tramway pour aller aider les pompiers à

combattre un incendie.

En 1944, alors qu'il y avait beaucoup d'incendies, M. Gravel a remarqué que les pompiers, qui travaillaient fort, ne pouvaient même pas s'offrir une tasse de café lorsqu'il y avait un incendie la nuit, car il n'y avait pas un restaurant d'ouvert.

Pour corriger cette situation, lui et quelques volontaires se sont procuré un nécessaire à café et, la nuit, ils se rendaient sur les lieux des incendies. Ils s'installaient dans une maison avoisinante et pouvaient ainsi apporter un peu de confort aux pompiers et aux sinistrés.

En 1949, les pompiers auxiliaires, qu'on appelait alors les "Buffalos", ont transformé une vieille camionnette en cantine mobile, ce qui leur a évité d'avoir à frapper aux portes.

Trois ans plus tard, devant les services évidents qu'ils rendaient aux pompiers, la Ville achetait aux pompiers auxiliaires une cantine mobile moderne, qui est d'ailleurs encore en service aujourd'hui. De plus, ils ont maintenant une ambulance à leur disposition.

Aujourd'hui, ils sont 18 et travaillent toujours bénévolement. Il y en a toujours un en service, 24 heures par jour, sept jours par semaine et ils partent à la troisième alerte.

Ces hommes ont la cloche des pompiers à leur domicile et sont branchés sur les ondes des pompiers dans leur voiture.

M. Gravel, que son cœur malade empêchait de se lever la nuit, s'était patenté un système qui enregistrait la cloche pendant la nuit et la première chose qu'il faisait en se levant le matin, c'était d'éteindre l'enregistrement.

Cependant, il insistait pour qu'on l'appelle quand même lorsqu'un incendie nécessitait une cinquième alerte.

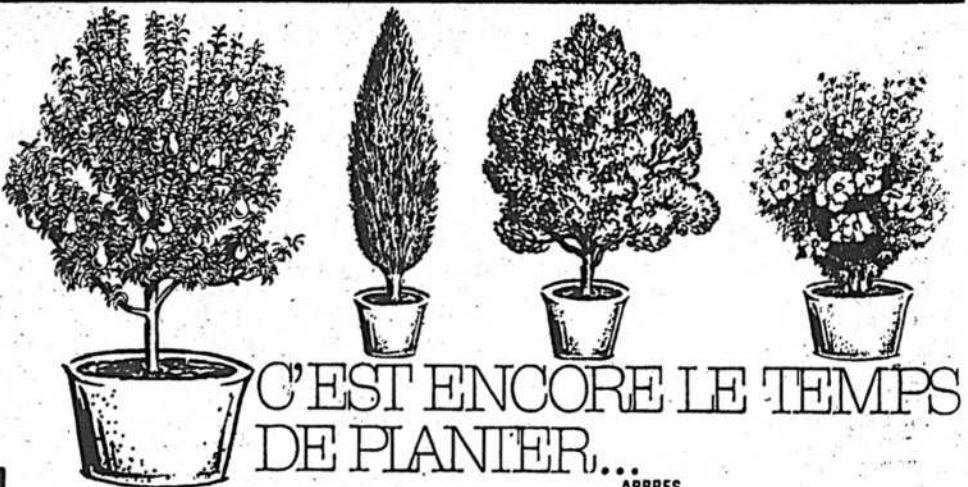
Cet homme qui n'hésitait pas à secourir les gens en détresse lorsque les pompiers et les policiers étaient débordés, avait déjà survécu à quatre attaques cardiaques. Après que le cœur lui eut arrêté de battre, à la suite d'une crise, il avait lui-même vu à la préparation de ses funérailles.

Hier, nous avons rencontré M. Carrière, M. Roger Girard, un autre pompier auxiliaire, et M. Jacques Jolicoeur, beau-frère du défunt, au Musée des pompiers, à l'angle des rues Saint-Zotique et Delorimier. Cet endroit, où l'on retrouve des souvenirs de tous les pompiers morts au devoir et des centaines de photos d'incendie, était cher à M. Gravel.

M. Gravel était marié et père de cinq enfants. Son fils Jacques est pompier à Montréal. Quant au frère de M. Gravel, Lucien, il est directeur de la fanfare des pompiers de Montréal.

M. Gravel a également deux beaux-frères qui sont pompiers, MM. Jacques Leclerc et Fernand Jolicoeur.

W.H. Perron



C'EST ENCORE LE TEMPS DE PLANIER...

**ARBRES FRUITIERS etc.**  
Pommier, Prunier, Cibolette, Menthe, Gadelier, Bleuet, Vigne à raisin.

**CONIFÈRES**  
Cèdre pyramide, Épinettes, Genévrier étendu et pyramide, Taxus, Pin, Buis.

**ARBRES D'ORNEMENT**  
Érable argenté, Bouleau, Gleditsia, Pommier, Chêne, Noyer, Catalpa.

**ARBUSTES D'ORNEMENT**  
Rosier, Cornouiller, Hydrangea, Potentilla, Spirée, Lilas, Weigelia.

**NOS ARBRES SONT EMPOTÉS!** Oui, chez W. H. Perron tous les arbres et arbustes d'ornement sont maintenant offerts dans des pots qui vous permettent de les planter en tout temps, du printemps à l'automne, même durant les mois chauds. Ces arbres et arbustes embellissent votre demeure, en augmentant la valeur marchande et servent à purifier et à rafraîchir l'air. Venez dès aujourd'hui faire votre choix parmi notre vaste assortiment.

515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval  
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)  
Vente terrain de stationnement

332-3610  
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI de 8:30 à 5:30  
SAMEDI de 8:30 à 5:00

## SONDAGE GALLUP

### Les Canadiens jugent la télé de moins en moins bénéfique

Il y a une vingtaine d'années, alors que la télévision n'avait fait son entrée que dans moins des deux-tiers des foyers canadiens, une forte majorité des gens (66 p. cent) croyait que ce moyen de communication aurait une bonne influence sur la vie familiale. En 1966, il n'y avait plus que 48 p. cent des gens à professer cette opinion; tout récemment, seulement 41 p. cent des Canadiens jugeaient bénéfique l'influence de la télévision. Un nombre égal de personnes interrogées à ce sujet jugeaient la télévision plutôt néfaste pour la vie familiale, alors que 18 p. cent ne savaient trop qu'en penser.

Dans les foyers où il y a un enfant de moins de dix ans, on est généralement un peu plus enclin à trouver bonne l'influence de la télé (42 p. cent en regard de 40 p. cent dans les autres foyers).

Ceux qui jugent l'influence de la télévision bénéfique invoquent le plus souvent sa valeur éducative et ceux qui la jugent néfaste s'en prennent surtout aux émissions comportant des scènes de violence.

Au début du mois de juin, 1,062 personnes adultes ont été interrogées à ce sujet, à leur domicile, d'un bout à l'autre du pays. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur qui ne dépasse pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante: "D'après ce que vous avez pu constater, la télévision a-t-elle à votre avis une bonne influence sur la vie familiale?"

On demandait ensuite aux gens de donner les raisons pour lesquelles ils jugeaient l'influence de la télévision bonne ou mauvaise.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de l'opinion publique dans l'ensemble du pays. On donne ensuite quelques-unes des raisons invoquées pour appuyer les opinions énoncées. Dans ce dernier tableau, le total des pourcentages dépasse 100 parce qu'une personne interviewée pouvait donner plus d'une raison.

	1956	1966	1976
Bonne influence	66%	48%	41%
Pas de bonne influence	19	27	41
Réponses nuancées et sans opinion	15	25	18

**Pourquoi on juge bonne l'influence de la télé**

Bon moyen éducatif	49%
La télé est bonne si l'on sait choisir les émissions	12
C'est un bon divertissement	9
La télé offre beaucoup de choix	7
C'est un divertissement pour toute la famille	6
Autres raisons	11
Ne donnent aucune raison	11

**Pourquoi on ne juge pas bonne l'influence de la télé**

Trop de scènes de violence, de crimes	35
Bien des émissions ne conviennent pas aux enfants	11
Trop d'émissions manquent de dignité	17
La télé réduit la vie familiale	13
La télé est trop souvent une perte de temps	11
Autres raisons	13
Ne donnent aucune raison	12

### Un cas d'encéphalite de St-Louis à Windsor

WINDSOR, Ontario (d'après CP) — Une résidente de Windsor a été hospitalisée la semaine dernière, présentant des symptômes de ce que l'on craint être la variété de Saint-Louis de l'encéphalite.

Le Dr Donald MacDonald, sous-directeur des services de santé du comté d'Essex, a précisé qu'il s'agissait du seul cas suspect décelé dans le comté cette année.

Quatre résidents de Windsor ont succombé à l'encéphalite l'année dernière. Le programme d'élimination des moustiques mis sur pied par la municipalité ne pourrait réussir, affirme un rapport soumis au conseil municipal, que si

un programme similaire était appliqué dans une zone-tampon de deux milles entourant la ville.

Le Dr MacDonald a précisé que le comté lui-même possédait déjà un programme de ce genre, la seule différence étant que la ville utilisait un vaporisateur destiné à tuer les moustiques adultes, tandis que le système utilisé par le comté consistait à s'attaquer aux larves à l'aide d'insecticides.

Les services sanitaires du comté ont commandé un vaporisateur, a-t-il ajouté toutefois, qui devrait être livré au comté dans le courant de la semaine.

## FAUCHER

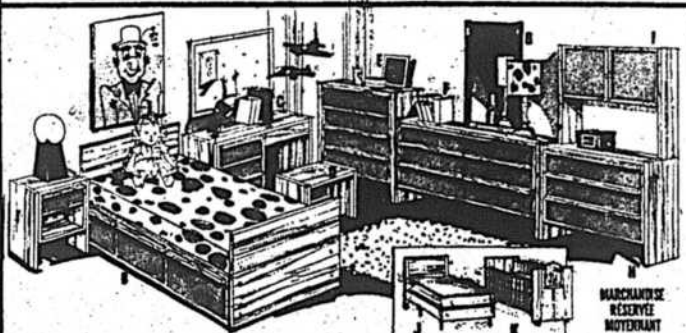
INVITE TOUS LES TRAVAILLEURS EN VACANCES À PROFITER DES PRIX SPÉCIAUX PRÉPARÉS SPÉCIALEMENT POUR EUX. VENEZ NOUS RENCONTRER: VOUS TROUVEREZ SÛREMENT CE QUE VOUS CHERCHEZ!

### MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

La commode basse, qui mesure 58 x 17 x 30 pouces, est munie d'une porte et d'un tiroir à chaque extrémité et de trois tiroirs au centre. Les tiroirs sont à queue d'aronde et coulissent sur un rail en métal. Les portes sont décorées de jolis motifs en creux. La commode-armoire mesure 32 1/2 x 17 x 47 pouces et contient trois vastes tiroirs dans le bas et deux portes dissimulant tablettes et tiroirs dans la partie du haut. La commode basse est surmontée d'une grande glace dont le cadre contient de petites étagères en coin. La tête de lit assortie s'obtient en largeurs de 54 ou 60 pouces.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$369<sup>95</sup>

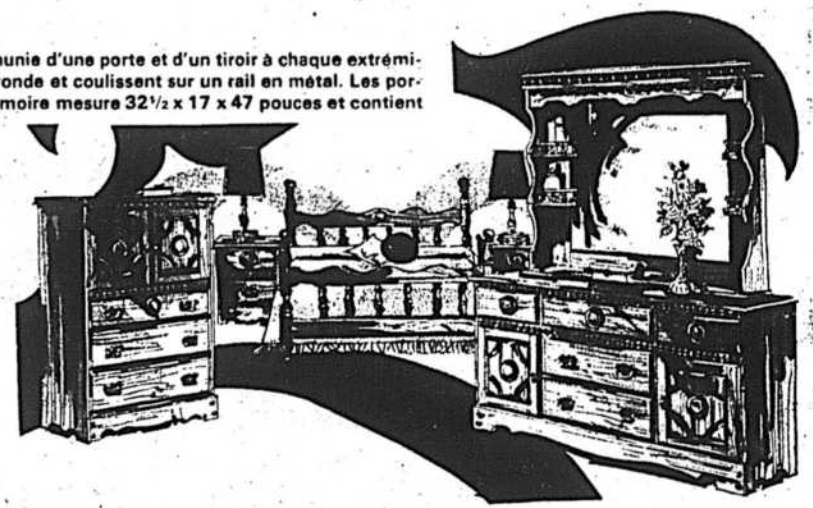
Les 4 pièces  
Tables de chevet assorties moyennant léger supplément.



### MEUBLES POUR CHAMBRE D'ENFANT

Tous les meubles de cet ensemble ont des devantures, dessus et côtés en bois repeint. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et coulissent sur un guide central. La plupart des pièces de l'ensemble peuvent également convenir à une chambre d'adolescent.

- A) Table de chevet (14 x 17 x 25 po.) \$52.95
- B) Lit style bateau. L'ensemble comprend la tête et le pied ainsi que le matelas. La base contient trois tiroirs très spacieux. Dimensions: 39 x 72 po. \$189.95
- C) Bureau à un caisson contenant quatre tiroirs. Dimensions 18 x 48 x 30 po. \$99.95
- D) Banc assorti au bureau. \$31.95
- E) Commode haute à quatre tiroirs. Dimensions: 18 x 32 x 42 po. \$104.95
- F) Commode basse à deux sections et à six tiroirs. Dimensions: 16 x 48 x 30 po. \$114.95
- G) Grande glace encadrée (22 x 30). \$23.95
- H) Commode à trois tiroirs. Dimensions 18 x 32 x 30 po. \$84.95
- I) Bibliothèque-étagère munie de deux portes. \$59.95
- J) Lit «continental». L'ensemble comprend tête et pieds de lit, matelas, pieds et sommier. Dimensions 39 x 72 po. \$124.95
- K) Lit-cage pour enfant. Rideau baïssable. Matelas à ressorts (30 x 54 po.). Planchette de dentition. \$119.95



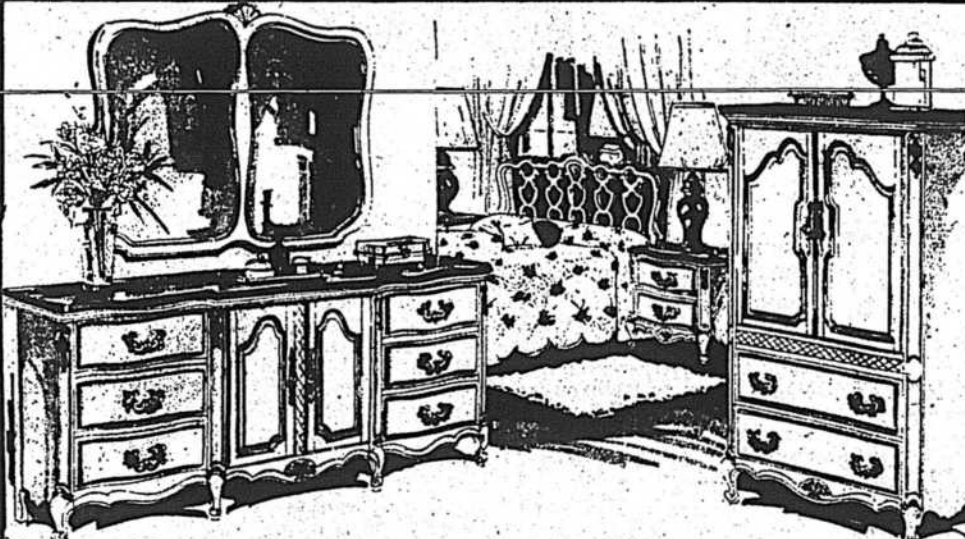
### MOBILIER DE CUISINE MODERNE 5 PIÈCES

L'ensemble comprend une grande table ovale et quatre chaises assorties de type «fauteuil». La table est dotée d'un piètement robuste en tubes de métal. Les chaises sont munies de dossiers galbés ultra-modernes, de sièges rembourrés de mousse et capitonnés, recouverts de vinyle renforcé de Jersey et d'un piètement assorti à celui de la table. C'est une nouveauté de belle facture qui vous est offerte à un prix incroyablement bas.

PRIX SPÉCIAL DE LANCEMENT

\$369<sup>95</sup>

LES 5 PIÈCES



### MOBILIER DE CHAMBRE 6 PIÈCES DE STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS

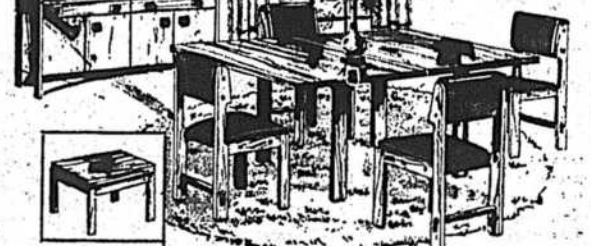
S'obtient en deux finitions: Blanc chablis et or avec dessus des meubles fini arbre fruitier, ou arbre fruitier seulement. La commode basse est entièrement construite en bois. Elle mesure 78 x 20 x 33 po et contient trois tiroirs à chaque extrémité et, au centre, deux portes dissimulant trois autres tiroirs. Elle est également munie d'un rail central et peut à l'avenir de la possibilité. Cette commode est surmontée de deux larges glaces de type vitrine «Split Landscape». La commode-armoire mesure 40 x 18 x 83 po. Elle est munie de deux tiroirs très spacieux dans sa partie inférieure; la partie supérieure contient deux portes dissimulant deux tiroirs et une table. Le mobilier se compose de deux tables de chevet à deux tiroirs et d'une tête de lit ornée très élégante qui s'ajuste en largeur de 54 ou 60 po ou encore 80 po moyennant supplément. C'est un mobilier de très grande classe malgré le prix extraordinairement bas auquel nous vous le proposons.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$1,399<sup>95</sup>

L'ensemble

### MOBILIER DE SALLE À MANGER MODERNE, 5 PIÈCES

Ce mobilier comprend: une table à charpente en orme massif renforcé (dimensions 38 x 48 po s'élargissant à 48 x 72 po au moyen de panneaux d'un nouveau genre); quatre chaises de même facture, avec dossier et dossier rembourrés de caoutchouc-mousse, recouverts de nylon lavable. Un mobilier incomparable.



BAS PRIX FAUCHER  
\$399<sup>95</sup> \$249 \$179<sup>95</sup>

les cinq pièces BUFFET ASSORTI à portes et tiroirs en orme (dimensions 80 x 17 1/2 po x 28 po.) VAISSELIER ASSORTI (dimensions 80 x 12 x 24 po.)

Marchandise réservée moyennant acompte (Autres autres frais)  
Livraison gratuite et rapide dans un rayon de 50 milles  
Parking gratuit aux portes du magasin Pont-Viau  
48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval  
Tél.: 384-0590



**performances**  
Deuxième plus importante récolte de blé

**LA RÉCOLTE DE BLÉ** des provinces des Prairies sera la deuxième plus importante de l'histoire, a estimé hier l'une des plus grandes coopératives agricoles des Prairies, la United Grain Growers. La récolte de blé pourrait ainsi atteindre 736 millions de boisseaux, n'étant ainsi dépassée que par la récolte de 807 millions de boisseaux réalisée en 1966. Les analystes de la coopérative prévoient une production de blé du printemps de 618 millions de boisseaux alors que la production de blé Durum atteindra un nouveau record de 118 millions de boisseaux. Selon Statistique Canada, la production de blé avait été de quelque 600 millions de tonnes l'an dernier.

**STATISTIQUE CANADA** révélait hier la mise en chantier de 22,339 unités de logement en mai dernier, l'Ontario devançant le Québec d'un peu plus de 10 pour cent. L'Ontario vient en effet en tête des provinces canadiennes avec 6,736 unités, suivi du Québec avec 6,000 et loin derrière l'Alberta avec 3,477 unités et la Colombie-Britannique avec 2,347 mises en chantier. Au cours du même mois, la valeur totale de la construction atteint \$1.1 milliard au Canada. Près de 70 pour cent de cette somme ont été dépensés à la construction résidentielle, pendant que \$115 millions étaient affectés au domaine industriel, \$119 millions au commercial et près de \$102 millions aux dépenses en immobilisations des différents gouvernements.

**LE FRANC FRANÇAIS** est tombé hier à son niveau le plus bas depuis quatorze mois face au dollar sur le marché de Paris, mais la Banque de France n'est pas intervenue pour le soutenir. A la clôture, la devise américaine cotait 4,9430 francs après une faiblesse du franc à 4,94575 en cours de séance. Certains cambistes pensent que la barrière fatidique des 5 francs pourrait être rapidement atteinte, peut-être d'ici un mois. Contrairement à ce qui s'était produit au début de juillet, lorsque la Banque de France donna un ballon d'oxygène de 500 millions de francs pour soutenir la devise française, il ne semble pas y avoir eu d'intervention de cet ordre hier. Le taux d'escompte a été porté de 8 à 9.5 pour cent la semaine dernière mais cette mesure n'a pas entravé la chute du franc entamée depuis trois semaines. Hier, les principales banques françaises ont annoncé le relèvement immédiat de leur taux de prêt de base de 8.8 à 9.2 pour cent, soit une hausse de 0.60 pour cent depuis le début de l'année. Les observateurs imputent les pressions sur le franc à la sécheresse et à ses conséquences économiques. En outre, le dollar est plus solide et l'économie américaine inspire une confiance croissante.

**LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS** a annoncé hier la signature d'un accord de prêt de \$2.5 millions pour faciliter la vente d'équipement de télécommunication de la Northern Telecom à la Jamaïque. Ce dernier prêt porte à \$29 millions les prêts consentis par l'agence fédérale à la société Jamaica Telephone Co. depuis 1970. Les fonds serviront à payer 90 pour cent de l'achat des produits canadiens.

**LE MINISTRE FÉDÉRAL** du Revenu, M. Bud Cullen, a indiqué qu'une enquête a été amorcée sur des accusations de dumping de fibres importées d'Autriche, de la RFA, de France, Hong Kong, Italie, Japon, Suisse, Taiwan et des Etats-Unis. Si le ministre découvre qu'il y a eu dumping, le dossier sera remis au tribunal antidumping qui décidera si le dumping nuit aux entreprises canadiennes et si d'autres tarifs douaniers doivent être imposés. Ces importations sont déjà soumises à une surtaxe depuis le huit juillet.

**LA SOCIÉTÉ MINIÈRE** Little Long Lac Gold Mines Ltd. a annoncé hier que sa filiale Long Lac Mineral Exploration avait acheté 1,333,000 actions de Silver Stack Mines au prix de \$336,500. Little Long Lac Gold Mines acquiert donc un intérêt minoritaire dans la compagnie minière du Nord-Ouest québécois dans laquelle Soquem détient 49 pour cent des actions.

# Durivage et Robin fusionnent

par Pierre GRAVEL

Les dirigeants des boulangeries Durivage Inc. et Robin-Le Pain Moderne Inc. ont annoncé hier la création d'une société de gestion, possédée à parts égales par les deux entreprises, qui contrôlera 75 pour cent des parts de chacune. Corporate Foods Ltd, de Toronto, qui détenait depuis 1971, cinquante pour cent de Robin-Le Pain Moderne est devenu à la suite de cette transaction actionnaire minoritaire, à 25 pour cent,

dans chacune des deux boulangeries. Selon un porte-parole du nouveau groupe, Gestion Durivage-Robin Inc. devient, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de \$25 millions, propriétaire du plus important réseau de boulangeries au Québec.

**Rapide expansion**  
Depuis 1960, Durivage Inc. s'est porté acquéreur de huit boulangeries et compte aujourd'hui six usines dont cinq

sont établies à Montréal. De son côté, Robin-Le Pain Moderne possède deux filiales, à Sherbrooke et à Drummondville.

Les différents établissements appartenant à la nouvelle société, dont plusieurs ne produisent pas encore à leur pleine capacité, mettent actuellement sur le marché environ 1,335,000 pains par semaine fabriqués à partir de 675 tonnes de farine.

Le groupe Durivage-Robin compte

705 employés et verse annuellement \$8,200,000 en salaires et autres bénéfices.

**Identité propre**

Les dirigeants de la société ont fait savoir que chacune des filiales conservera son identité propre sur le plan commercial.

Selon eux, cependant, la mise en commun de plusieurs services, celui des achats notamment, améliorera grande-

ment leur efficacité et la rentabilité des opérations.

Les dirigeants des deux boulangeries principales, MM. Claude Durivage et Hubert Robin, ont précisé que c'est la spécialisation grandissante, ainsi que la concurrence que se livrent les grandes boulangeries au niveau des chaînes d'alimentation qui ont amené ce regroupement de leurs entreprises.

**Distribution**

En plus de pouvoir mettre en commun plusieurs services internes, ces derniers comptent bien également tirer le meilleur parti d'un réseau de distribution qu'ils estiment incomparable au Québec.

Ils entendent également développer un important secteur de recherches dans le domaine de l'alimentation. Des décisions à ce sujet devraient d'ailleurs être rendues publiques au début de l'automne.

# Le Sheraton-Mt. Royal est vendu à un hôtelier ontarien

par Georges GRATTON

La société Sheraton Corp., filiale d'International Telephones & Telegraph, a révélé hier qu'elle cédait les droits d'opération de l'hôtel Sheraton Mont-Royal à M. Arthur F. White, hôtelier de Niagara Falls.

Le chiffre de \$20 millions a été avancé comme montant de la transaction sans par ailleurs être confirmé par le nouveau propriétaire de l'hôtel du centre-ville de la Métropole.



Interrogé par LA PRESSE, M. White s'est dit enthousiasmé d'une telle acquisition, estimant que les Jeux olympiques auront un impact favorable sur l'avenir touristique de Montréal.

L'entente intervenue entre la filiale d'ITT et l'hôtelier d'"Honeymoon City" met donc ainsi fin à plusieurs mois de spéculations concernant l'avenir de cet hôtel de 1,100 chambres, certes l'un des plus imposants de la ville hôte de la XXIe Olympiade.

Construit au coût de \$10 millions, l'hôtel Mont-Royal a doublé de valeur au cours des dernières années, selon les nouveaux propriétaires.

"De là, souligne M. White, l'intérêt qu'on lui portait à l'extérieur du Canada."

"Il n'y a qu'un Montréal. Non seulement pendant les Olympiques mais en tout temps. Vous n'avez qu'à regarder dans les rues pour vous rendre compte de la vitalité de notre Métropole", de poursuivre M. White.

L'entreprise que dirige M. White détient déjà les droits d'opération d'un groupe d'hôtels appartenant à la chaîne internationale Sheraton qui possède environ 150 hôtels à travers les Etats-

Unis et dans 25 pays différents, dont le Canada.

Le nouveau groupe qui s'installe sur la rue Peel dirige présentement trois hôtels de Niagara Falls, endroit touristique par excellence. Il s'agit du Sheraton Brock Hotel (265 chambres), du Sheraton Fox Head Inn (406 chambres) et du Sheraton Motor Inn (208 chambres).

Comme c'est le cas pour ces trois complexes hôteliers, M. White débourse chaque année des royalties (le montant n'a pas été révélé) lui donnant le privilège d'utiliser le nom Sheraton ainsi que le "reservethon", système de réservation internationale mis sur pied par la multinationale.

**Surplus de chambres**  
La période de calme qui surviendra

après les Olympiques ne semble pas inquiéter les nouveaux dirigeants du Mont-Royal.

Depuis quelques années on compte pas moins de neuf grandes chaînes internationales qui ont effectué d'importants investissements dans la Métropole contribuant ainsi à l'augmentation considérable du nombre de chambres.

"Nous sommes conscients du fait qu'il risque d'y avoir un surplus de chambres après les Olympiques, mais notre décision d'investir dans cet hôtel du centre-ville repose sur les perspectives touristiques à long terme de Montréal."

"Nous avons donc pris notre décision en fonction de ces possibilités", de conclure M. White.

# Les augmentations de salaires sont de moins en moins fortes

**OTTAWA (PC)** — Un rapport de la Commission de lutte contre l'inflation (CLI), publié hier à Ottawa, indique une tendance à la baisse dans les conventions collectives.

"En effet, les chiffres les plus récents indiquent une tendance à la baisse dans les conventions salariales négociées et les autres régimes de rémunération soumis à la CLI.

A partir du 13 juillet dernier, la variation moyenne par rapport aux indicateurs arithmétiques était seulement de 1.1 pour cent alors qu'elle était de 1.4 pour cent dans le rapport antérieur du 4 juin 1976.

L'augmentation moyenne globale de rémunération prévue dans les conventions atteignait 11 pour cent, donc inférieure aux 11.8 pour cent du mois dernier et aux 12.1 pour cent du mois de mai.

L'augmentation moyenne autorisée par les indicateurs arithmétiques représentait 9.9 pour cent, comparativement à 10.4 pour cent en juin et à 11 pour cent en mai.

Le document de la CLI explique à nouveau les facteurs qui composent les indicateurs arithmétiques, qui tiennent compte du coefficient de protection de base de huit pour cent, du coefficient de

productivité nationale de deux pour cent ainsi que du coefficient de rajustement fondé sur les pratiques salariales antérieures, qui peut atteindre plus ou moins deux pour cent. Le plus récent rapport indique qu'un total de 13,451 formules, concernant 1,885,800 employés, ont été soumises à la commission.

De ce total, 917,649 employés étaient couverts par des régimes conformes aux indicateurs et pour 968,151 d'entre eux, les augmentations prévues soumises à l'approbation de la CLI dépassaient les indicateurs arithmétiques.

# Ottawa doit se demander s'il suit la meilleure stratégie à l'égard des US

par Jean POULAIN

Par suite d'impératifs et de pressions émanant tant du milieu international que de leur marché intérieur le Canada comme les Etats-Unis se lancent dans de nouvelles approches.

Mais les initiatives canadiennes dépassent le simple réflexe défensif: une tendance très nette se fait jour selon laquelle non seulement le Canada cherche à réduire sa "vulnérabilité" face aux Etats-Unis mais aussi à se tailler une "identité" plus accusée, dans les questions d'ordre économique, culturel et diplomatique.

La rapidité et l'ampleur de ces initiatives menacent de faire naître une réaction chez un nombre accru de citoyens américains et l'on est tenté de se demander si le Canada a vraiment pesé suffisamment la différence entre ce qui est politiquement désirable à court terme et ce qui est économiquement nécessaire à long terme.

Telle est la principale conclusion d'une importante étude sur les relations actuelles entre le Canada et les Etats-Unis et intitulée "A time of difficult transitions: Canada-US relations in 1976" (Une période de difficiles transitions: les relations Canada-USA en 1976)

Le document qui a été officiellement rendu public hier est l'oeuvre du Canadian-American Committee, groupe privé d'environ cent personnalités du monde des affaires, du travail, de l'agriculture et des professions libérales, des deux pays.

Il est parrainé au Canada par le C.D. Howe Research Institute et aux Etats-Unis par The National Planning Association.

L'on finira par atteindre la cote d'alerte, poursuit l'étude, lorsqu'un trop grand nombre d'objectifs obtiendront la priorité absolue en même temps, dépassant ainsi le potentiel de coopération possible entre les deux pays.

"Si les relations entre le Canada et les Etats-Unis doivent rester "uniques" cet-

te cote d'alerte ne doit pas être atteinte" déclarent l'organisme canado-américain.

Les initiatives canadiennes qui, pour certains, frisent le protectionnisme, ont trouvé leur origine autant des gouvernements provinciaux que de l'Etat fédéral.

Comme l'expliquent les auteurs, la plupart des problèmes qui ont surgi dépassent largement le contexte des relations canado-américaines, comme par

exemple l'inflation, la récession, pénurie d'énergie, qui comportent des aspects et un impact globaux.

Notant que des améliorations dans l'avenir immédiat vont rosir le tableau des relations entre les deux pays grâce à la reprise économique, la baisse du taux d'inflation, la stabilisation des prix du pétrole etc., l'étude signale que la plus rapide hausse des coûts au Canada de-

puis plusieurs années va nécessiter des ajustements difficiles mais essentiels pour réaliser ses objectifs économiques.

**Des solutions**

Un second thème des membres du Comité réside dans le fait que si l'on insiste sur les raisons des points de friction l'on oublie souvent par contre de suggérer des solutions, ou on le fait avec hésitation et par réflexe défensif.

D'après les auteurs cette position peut venir de la crainte que des propositions de coopération soient interprétées, au Canada, comme "continentalistes" ou vent, dans les deux pays, chatouiller la sensibilité nationale.

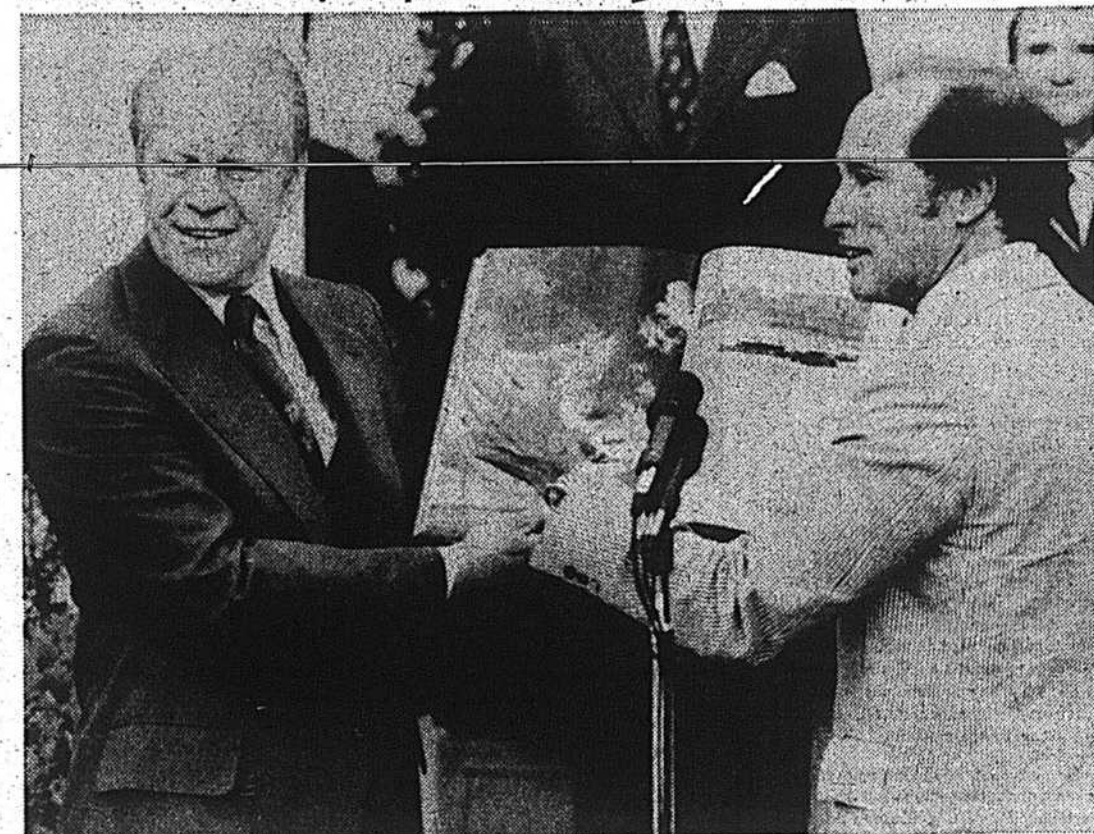
En mettant les choses au mieux, ces dernières années ont vu une simple stabilisation des rapports bilatéraux.

Mais, prévient l'étude, les deux prochaines années le Canada et les Etats-Unis feront face à des pressions accrues pour voir s'il est possible de mettre sur pied un arrangement amiable face aux changements tant internationaux que ceux du marché intérieur.

Il existe des secteurs où des ententes avantageuses aux deux parties pourraient être réalisées: c'est le cas, par exemple, du défi que posent aux deux pays, de façon similaire, les problèmes énergétiques. C'est le cas aussi des économies qui pourraient découler d'un réseau de transport coordonné.

Les auteurs soulignent encore le rôle majeur que jouent les investissements pour créer une croissance économique non inflationniste, qui rend conscient du coût potentiel des barrières artificielles élevées contre le flux des investissements dans les deux directions.

L'étude du Comité canado-américain ne formule aucune recommandation particulière mais prévient du danger de tirer des généralités trop vastes: ceux qui commentent les relations entre les deux pays cèdent à la propension de taxer l'état global des rapports comme "bons" ou comme "mauvais" à un moment donné, ce qui n'est ni productif ni approprié: "Des transitions difficiles qui mènent souvent à des frictions bilatérales sont des faits de la scène contemporaine. La question fondamentale est de savoir si le Canada et les Etats-Unis continueront à percevoir les avantages dans leur propre intérêt national, en faisant face à ces frictions dans un esprit de coopération, pour conserver des relations uniques dûes par les circonstances sinon de par le libre choix."



Lors de son dernier voyage à Washington, le 16 juin, le premier ministre Pierre Trudeau remettait au président Ford un livre intitulé "Between Friends, Entre Amis" pour souligner les liens d'amitié entre les deux pays. Toutefois, cette amitié connaît de plus en plus de frictions alors que les Américains s'inquiètent de la politique canadienne à leur égard.

décès REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

BARRETTE (Estelle) A St-Alphonse-de-Rodrigue, comté de Joliette, le 25 juillet 1976 à l'âge de 78 ans, est décédée subitement Estelle Guilbault, épouse de feu Son Excellence Antonio Bazzette, ex-ministre du Travail, ex-premier ministre du Québec et ex-ambassadeur du Canada en Grèce. Demeurant au 864 boul. Manseau, Joliette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain et Serge Barrette, courtiers d'assurance agréés, Mme Lise Barrette, Mme Nicole Barrette, une belle-fille Mme Serge Barrette (née Francine McNicoll), sept petits-enfants, un frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Garceau et Garceau Inc., 636, boul. Manseau, Joliette, pour se rendre à l'église St-Pierre où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Joliette lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, prière de ne pas envoyer de fleurs; des dons seraient appréciés pour la Fondation du Québec des maladies du coeur.

BEAUDRY (Julie) A Magog, le 25 juillet 1976 à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Paul Beaudry, née Julie Balès, demeurant 556 Comeau, Omerville. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

LEO-PAUL LEDUC Magog Inc. 150, Sherbrooke, à 14h45 pour se rendre à l'église St-Judes, Omerville, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Patrice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLACKBURN (dame Yvonne) A Chicoutimi le 25 juillet 1976 à l'âge de 86 ans 10 mois, est décédée dame Yvonne Boily, épouse en 1res noces de feu Joseph Larouche et en 2es noces de feu Alfred Blackburn, autrefois de Roberval. Mère de Mme Charles-Ovide Guay (Annette), de Chicoutimi, M. Léopold Larouche (Estelle Fortier), de St-Eustache, Mme Lucien Bombois (Paulette), de Montréal, Mme Sam Perrott (Marianne), de Daytona Beach, Mme Paul Nadeau (Olivette), de Québec, M. Antoine Larouche (Denise Rochelleau), de Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubin avenue Montcalm, Chicoutimi, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 15 h, et de là au cimetière de Chicoutimi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Ovide) A Montréal, le 24 juillet 1976 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Ovide Blanchard, époux de Laurette Lagassé. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee 3565, boul. LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paroisse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Park River, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

BOISVERT (Guy) Accidentellement à Portneuf, le 25 juillet 1976 à l'âge de 25 ans, est décédé M. Guy Boisvert, fils de Marcel Boisvert et de Marguerite Call. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 4955, rue Adam, coin Viau, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BOIVIN (Laurent) A Verdun, le 23 juillet 1976 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Laurent Boivin, époux de Thérèse Jourdain, demeurant 3711, rue Ethel, père de Jean-Pierre, Jacques, Louise, Luc et Monique. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, à 14h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paroisse, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUQUARDEZ (Valede) A l'Institut de cardiologie de Montréal, le 28 juillet 1976 à l'âge de 65 ans est décédée Valede Legault, épouse de feu D'Assise Bourquardez, mère de Jean-Guy (époux de Thérèse Archambault), Gilles (époux de Olivette Bérubé), Monique (épouse de Ernest Seymour), Jacques et Carmen. Elle laisse également sa sœur Mme Lucienne Leblanc, ainsi que sept petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.A. Guilbault Inc., 6359, boul. St-Michel, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

BOUTHILLIER (William) A Montréal, le 26 juillet 1976, à l'âge de 71 ans, est décédé M. William Bouthillier, époux de Germaine Daoust, pensionné de la ville de Montréal. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et petits-enfants, ainsi que son frère et sa sœur. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

BOWDEN (Annette, née Arsenault) Née à St-Ours, cté Richelieu, Québec, épouse bien-aimée d'Arnold Bowden, décédée le 23 juillet 1976. Elle laisse trois frères: Jean, Gérard et Marcel, ainsi que deux sœurs: Gabrielle et Margot. Les funérailles ont eu lieu lundi le 26 juillet, à 9h a.m., en l'église St-Hippolyte et de là au cimetière de Second Falls, Nouveau-Brunswick. Direction funéraire J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent.

BRASSARD (Yvonne) A Montréal, le 25 juillet 1976, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Gonzales Brassard, née Yvonne Latour. Elle laisse dans le deuil, sa fille Mme Marius Dionne (Monique), ainsi que 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 5775, rue Laurendeau, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h. Ouverture des salons à 2 h.

BROZEAU (Hugnette) A Montréal, le 26 juillet 1976, à l'âge de 47 ans, est décédée Hugnette Poupart, épouse de Robert Brozeau, demeurant rue Langelier, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Richard Georges Godin Ltée, 10540, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 h et de là au Crématoire du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à la Société du Cancer seraient appréciés.

CERANTOLA (Genoveffa) A Montréal, le 25 juillet 1976 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Ludovico Cerantola née Genoveffa Giacometti. Mère de Mme Fleuret Spada, Mme Jeannine Covillo, son fils Ido, époux de Suzelle St-Amant, ainsi que quatre petits-enfants Diane, Lisa, Marc et Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

CHARLEBOIS (Jeannette) A Montréal, le 26 juillet 1976, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Adem Charlebois, née Jeannette Grenon. Elle laisse dans le deuil un fils, Jean, et 2 filles: Mlle Thérèse et Mme Henri Guertin (Gloria). Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église Ste-Genève de Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Genève de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

DUBUC (Armande) A St-Lambert, le 26 juillet 1976, à l'âge de 71 ans, est décédée Armande Vincent, épouse d'Ernest Dubuc, mère de Mme Louis-Philippe Lebreux (Michèle). Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 63, avenue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h.

DUGAS (Charles) A Montréal le 25 juillet 1976 à l'âge de 73 ans est décédé M. Charles Dugas, professeur à sa retraite de la CECM, époux de Catherine Langlois. Outre son épouse, il laisse sa sœur Bernadette. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Poisant et Fils Ltée 180 rue St-Pierre St-Constant pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant, où le service sera célébré à 10h30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

EATMAN (Gerald "Bunny") Accidentellement, le 24 juillet 1976, est décédé M. Gerald (Bunny) Eatman, époux de Madeleine Dandurand, père de Gerald Jr, Sharon et Carol, cher fils de Laura Eatman, frère de Mme Vera Jackson, Shirley, Lois Harris, Raymond et Donald. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant, à 10 h a.m. en la chapelle de la maison funéraire

J. P. Ferron & Sons, 2252, rue St-Antoine, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

GRAVEL (Roger) A Montréal, le 26 juillet 1976, à l'âge de 62 ans est décédé M. Roger Gravel, ex-opérateur de service des Incendies de Montréal, époux de Simone Jolicoeur, père de Ghislaine, Denise, Roger Jr, Jean-Pierre, Jacques et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 2251, Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

LALUMIERE (Mary) A Venise-en-Québec, subitement, le 23 juillet 1976, à l'âge de 72 ans est décédée Mlle Mary Lalumière, fille de feu Henri Lalumière et de feu Catheline Murphy, autrofois de Compton. Elle laisse 6 sœurs, 2 frères, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Joseph Dion et Fils, de Bedford, pour se rendre à l'église paroissiale de Venise-en-Québec où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Compton, lieu de la sépulture.

LAPLANTE (Ulric) A St-Constant le 25 juillet 1976 à l'âge de 104 ans 5 mois, est décédé M. Ulric Laplante, fils de feu Léon Laplante et de feu Délima Bourdon, demeurant chez son neveu Sylvain Poupart. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Poisant et Fils Ltée 180 rue St-Pierre St-Constant pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant, où le service sera célébré à 10h30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

LAUZON (Aimé) A Montréal le 24 juillet 1976 à l'âge de 48 ans est décédé M. Aimé Lauzon, pompier à la ville de Montréal, poste 49, époux de Thérèse Béland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil une fille, Céline, son père et sa mère, M. et Mme Ernest Lauzon, sa belle-mère, Mme Marie Béland, ses frères Léo, Guy, René, Jean-Paul; ses sœurs Mme Anna Gazaille, Thérèse, épouse de Fernand Beau-lieu, ses beaux-frères Jean-Marie et François Béland, ses belles-sœurs Marie-Blanche et Geneviève. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée 1120 rue Jean-Talon est à 9h45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Alice) A Montréal, le 25 juillet 1976, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Albert Marquis, née Alice Rondeau. Elle laisse une fille Mme Marcel Pelchat (Gisèle) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 juillet. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu, 7766, St-Hubert, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Côme) A Montréal, le 25 juillet 1976 à l'âge de 57 ans est décédé M. Côme Meloche, époux de Fernande Thomas. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 1385 est, rue Ontario, pour se rendre à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes de la paroisse St-Jacques où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

PÂLIN (Pierre) A St-Philippe de Laprairie, le 26 juillet 1976 à l'âge de 75 ans est décédé M. Pierre Pâlin, célibataire, fils de feu Mustai Pâlin et de feu Ludvine Lussier, frère d'Henri, Paul, Richard, Jean-Louis, Roch, ses sœurs Marguerite et Cécile. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Poisant et Fils Ltée, 237, boul. Edouard-VII, St-Philippe, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETROCCA (Antoinette) A Montréal, le 26 juillet 1976 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Gregorio Petrocca, née Antoinette Bengivengo, mère de Vincent, époux de Nicole Brisebois, Piero, époux de Marie Fidele, M. Giovanni Del Rosso (Thérèse), Mme Peter Corsi (Vicky). Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9h30 pour se rendre à l'église Italian Pentecostal où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Camille) A Montréal, le 25 juillet 1976 est décédé accidentellement M. Camille Plouffe, époux de Suzanne Chaput, père de Yanick. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Yvon) A Montréal, le 26 juillet 1976 à l'âge de 54 ans est décédé M. Yvon Poulin, époux de Gabrielle Crevier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Mme Serge Bougie (Lise), ses fils Jacques, époux de Lise Proulx, Pierre-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAMACIÈRE (Adolphe) A Montréal, le 25 juillet 1976, à l'âge de 55 ans est décédé M. Adolphe Ramacière, époux de Thérèse Hémond, demeurant rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

R. Georges Godin Ltée, 528, Rachel est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICCIO (Martena) A Montréal, le 24 juillet 1976 à l'âge de 77 ans et 9 mois, est décédée Mme Martena Damico, épouse de feu Giovanni Riccio, mère de Orlando, Adeline (Mme A. De Cesare), Frank, époux de Gisèle Leduc, Pierrette (Mme F. Bienvenue), Dolores (Mme Jean Paré), Denis, époux de Lynn Farrar, Michèle (Mme Serge Prud'homme), Yvan épouse de Diane Boileau, Yvette (Mme Paul-Emile Patry), Johanne (Mme Raymond Poitras) et Gilbert ainsi que dix petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

ROYER (Lucienne) A Montréal, le 25 juillet 1976, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Rosario Royer, née Lucienne Tremblay. Elle laisse dans le deuil 5 enfants Mme Maurice Tougas (Mignonne), René, époux de Rita Therrien, Mme Léopold Lachapelle (Pierrette), Mme François Quilicot (Huguette), Mme André Roy (Louise). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée, 1120 Jean-Talon, est, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Léopold) A Montréal, le 25 juillet 1976 à l'âge de 68 ans est décédé M. Léopold Savard, époux de Marguerite Thibault. Outre son épouse, il laisse ses enfants Marcel, Yves et Diane ainsi que ses petits-enfants; ses frères Armand, Georges et Alphonse. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 1415 est, rue Fleury, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

SAVARD (Yvonne) A Montréal, le 26 juillet 1976, est décédée Yvonne Brisebois, épouse de Léopold Savard, demeurant rue Papineau, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

R. Georges Godin Ltée, 10540, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEERS (Guy) A Montréal, le 25 juillet 1976 à l'âge de 62 ans est décédé M. Guy Seers époux de Gaétane Legault. Père de Paul époux de Madeleine Larue, Claude époux de Lynn Farrar, Michèle (Mme Serge Prud'homme), Yvan épouse de Diane Boileau, Yvette (Mme Paul-Emile Patry), Johanne (Mme Raymond Poitras) et Gilbert ainsi que dix petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

URGEL BOURGIE Ltee, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

THAUVERTE (Roger) A Lachine, le 25 juillet 1976, à l'âge de 56 ans est décédé M. Roger Thauvette, époux de Gilberte Duranseau, père de Gaétan (époux de Micheline Roy), Micheline (Mme Roland Dumoulin). Lui survivent également ses 3 petits-enfants: Daniel, Marc et Martine. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant, à 14h à l'église du Très-Sacrament et de là au crématoire Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture.

TANGUAY (Roland) A Montréal, le 26 juillet 1976, à l'âge de 59 ans est décédé Roland Tanguay, époux de Mathilde Huard. Outre son épouse, il laisse ses enfants Claudette (Mme Denis Rouleau), Nicole et Chantal et ses petits-enfants ainsi qu'une sœur et deux frères. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 14 h 45 pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

NÉCROLOGIE



Frère Félix de GRANDPRÉ, C.S.V. (1916-1976) Décédé accidentellement à Roberval le 24 juillet 1976, le Frère Félix de Grandpré, c.s.v., était né le 31 août 1916 à Saint-Thomas-de-Joliette.

Entré au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur le 1er juillet 1938, le Frère de Grandpré prononça ses premiers vœux le 24 juillet suivant et fit sa profession perpétuelle le 16 juillet 1942. Professeur dans un grand nombre d'écoles primaires depuis 1941, à La Sarre, à Rouyn, à Amos, à Roberval, à Joliette et à Sorel, le F. de Grandpré fut directeur d'école pendant deux ans à Saint-Barthélemy. Depuis 1968, il assumait la fonction de concierge à la Maison provinciale de Joliette. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères, une sœur religieuse, trois frères ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Sa dépouille mortelle est exposée à partir de mardi le 27 à la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 132 nord, rue St-Charles à Joliette. Ses funérailles auront lieu à la chapelle de la Maison provinciale des C.S.V. jeudi le 29 juillet à 10h30. Il sera inhumé dans le cimetière de la communauté à Joliette.

NÉCROLOGIE



M. JEAN PARISELLA

A Montréal le 26 juillet 1976 à l'âge de 64 ans est décédé M. Jean Parisella, époux de Juliette Vézina. Père de Vincent, époux de Bibiane Therrien, Murielle (Mme Dany Agostinucci), Richard, Gilles, Jean et Maria. Il laisse aussi 5 petits-enfants et ses sœurs: Mmes Erick Gross et Lucien Joinville. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse, à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 11 h a.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7h p.m.

NÉCROLOGIE



M. ARTHUR FORTIN

Le Seigneur a rappelé son courageux et fidèle serviteur Arthur Fortin, âgé de 96 ans, résident chemin Côte-St-Luc, Montréal, autrefois président et gérant général de la maison Abel et Fortin. Il laisse pour le pleurer sa chère et dévouée épouse B. Emma Duclos Fortin, ses parents et enfants, ses petits-enfants, neveux et nièces. La messe funèbre fut célébrée le 19 juillet à la paroisse St-Antoine. Son épouse B. Emma Duclos Fortin tient à remercier sincèrement les personnes qui ont témoigné des marques de sympathies. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

NÉCROLOGIE



M. ULRIC LAPLANTE

A St-Constant le 25 juillet 1976 à l'âge de 104 ans et 4 mois est décédé M. Ulric Laplante, célibataire, fils de feu Léon Laplante et de feu Délima Bourdon, demeurant chez son neveu M. Sylvain Poupart à St-Constant. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Poissant et Fils Ltée, 180 rue St-Pierre, St-Constant, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant, où le service sera célébré à 10h30. Inhumation au cimetière du même endroit.

PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

AJOUTEZ UNE PLUME A VOTRE CHAPEAU AVEC LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

REURISTE Jules d'Alcantara 526-5955 3033 SHERBROOKE

NAISSANCE

LESPIRANCE (Claude) Jacques et Angéline Lespirance ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant, un garçon, Claude Kaiulani, le 22 juillet à 16h36, à l'hôpital J.-Général de Montréal.